L'Inf'eau du Bassin Rennais

Juin 2017/n° 16

Édito

Le déficit pluviométrique de la région Bretagne devient préoccupant.

Notre département est terriblement touché par cette sécheresse qui dure depuis la fin du mois de juin 2016. Avec 50 % de précipitations en moins, les pluies de cet hiver n'ont pas permis à nos réserves de se remplir. À cela s'ajoute notre particularité de disposer en majorité de ressources superficielles, qui sont très vulnérables et dépendantes de la pluviométrie.

Les besoins en eau potable de la population pour l'année 2017 devraient être couverts, mais nous pouvons être inquiets pour l'année 2018 si des précipitations abondantes ne viennent pas d'ici là.

La volonté de la Collectivité Eau du Bassin Rennais, dès sa création, a été d'engager de lourds investissements dans la protection de la ressource (protection des captages), dans les économies d'eau potable (programme ECODO auprès des particuliers et des professionnels), dans la réhabilitation des réseaux d'approvisionnement et de distribution (réduire les pertes), dans l'application d'une nouvelle grille tarifaire (moins on consomme, moins le prix de l'eau facturé au m³ est élevé) afin de répondre à la nécessité de considérer l'eau comme un bien précieux, qui peut devenir rare à terme.

Les options budgétaires prises cette année encouragent de façon déterminante cette politique de protection de la ressource. L'eau est un bien commun qui doit être à disposition de chacun, quel que soit son niveau de revenu, mais chacun doit aussi avoir cette responsabilité dans l'usage de l'eau potable : veiller à ne pas gaspiller cette ressource précieuse.

Pascal Hervé,
Premier Vice-Président de la Collectivité Eau du Bassin Rennais

Les élus syndicaux ont décidé

- De lancer une étude de faisabilité pour l'installation de microturbines sur 7 adductions d'eau, afin de produire de l'hydroélectricité.
  Coût prévisionnel de l'étude : 17 000 € HT. Subvention ADEME : 70 %.
- De confier à la SPL Eau du Bassin Rennais un marché d'expérimentation relatif à l'exploitation de la télé-relève à Cesson-Sévigné et à l'étude de faisabilité de la mise en place de télé-relève chez les gros consommateurs. Coût : 560 000 € HT.
- De demander le classement en régime forestier de 114 hectares boisés récemment acquis dans le cadre de la politique de protection foncière des ressources en eau, sur Chèze-Canut, les Drains du Coglais et Rophémel. La Collectivité possède 750 hectares dont 664 sous régime forestier.

Optimisation des consommations d'eau dans les bâtiments communaux : mise en pratique à Talensac

Les agents des services techniques de Talensac ont profité des vacances scolaires de printemps pour régler les 38 robinets à bouton poussoir des sanitaires de l'école : le temps d'écoulement est passé de 20 à 8 secondes en moyenne. Avec 300 élèves qui se lavent les mains 2 à 3 fois par jour, les économies en eau vont être importantes !

Le diagnostic des consommations d'eau a été réalisé en 2016 sur l'ensemble des bâtiments communaux, avec le soutien technique de la Collectivité Eau du Bassin Rennais. Il a permis de mettre en évidence les points les plus consommateurs en eau et de construire un plan en deux étapes. Premièrement, il a fallu ajuster les réglages des équipements de robinetterie et installer des accessoires hydro-économes (mousseurs, éco-sacs). Dans un second temps, des équipements performants seront installés au fur et à mesure des rénovations dans les bâtiments communaux. Un investissement de 2 600 € est suffisant pour que la commune devienne performante en économie d'eau. À noter que Eau du Bassin Rennais peut subventionner ce type d'investissements.

Aujourd'hui, 40 communes du territoire sont engagées dans une démarche en faveur des économies d'eau à travers le diagnostic des bâtiments communaux. *« À l'heure où l'on parle d'économie d'énergie et de fluide, ce problème est l'affaire de tous, élus et l'ensemble du personnel communal »*, précise Pascal Robert, responsable des services techniques de Talensac.

Réglage d'un robinet temporisé

Budget 2017 adopté : plus de 40 millions d'euros pour une gestion durable du service

Lors de sa séance du 14 mars 2017, le Comité Syndical a adopté un Budget Primitif 2017 avec un haut niveau d'investissement. Ce budget s'inscrit dans une stratégie pluriannuelle ambitieuse visant à répondre aux besoins d'aujourd'hui tout en préparant l'avenir.

Ainsi, 2,5 millions d'euros (M€) sont consacrés à la protection de la ressource, notamment pour l'acquisition de terrains sur les bassins versants. Des crédits d'un montant de 16,8 M€ sont destinés à la production et la distribution d'eau potable avec notamment la restructuration de l'usine de Villejean, le renforcement d'interconnexions, une 1ère phase de rénovation des réservoirs et les investissements du programme ECODO. Dans le cadre de la stratégie de gestion patrimoniale, la 1ère étape d'accroissement important du renouvellement des réseaux de la Collectivité sera mise en œuvre (objectif d'ici 3 ans : 50 km par an - hors Rennes). En matière d'énergie, 1,4 M€ seront engagés pour la restructuration de la centrale hydroélectrique de Rophémel. Parallèlement, les moyens en personnel et logistique indispensables à la mise en œuvre de ces politiques progressent de manière strictement raisonnée (2,9 M€).

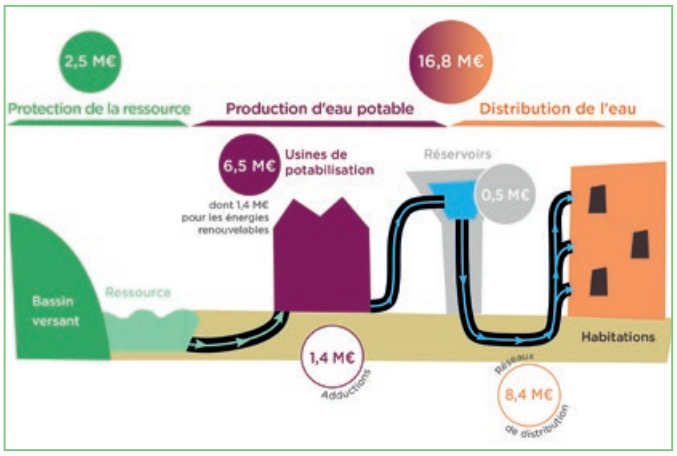

Dépenses d'opérations pour le budget 2017

D'un montant de 41 M€ de dépenses réelles, le budget est financé par la part Collectivité du prix de l'eau (9,5 M€), les subventions d'opérations et remboursement d'emprunt du SMG 35 (9 M€) ainsi que des produits divers (3 M€). L'excédent des années antérieures (19,5 M€) vient compléter ces recettes.

La SPL Eau du Bassin Rennais devient autonome dans sa gestion de la relation aux usagers

Depuis le 1er avril, date de fin de la prestation confiée à Veolia, la Société Publique Locale Eau du Bassin Rennais, opérateur public de la Collectivité, gère en direct la relation aux usagers. La nouvelle Direction Relation Usagers, en construction depuis début 2016, est pleinement opérationnelle avec 5 agents dédiés à la relève et à la gestion des compteurs, 9 chargés de relation usagers, 6 agents en charge de la facturation et du recouvrement et 1 chargée de communication.

Pour mener à bien ses missions auprès de ses 94 200 abonnés (Rennes, Pacé, Saint-Gilles et Vezin-le-Coquet, mais aussi Cesson-Sévigné depuis le 1er avril 2017), la SPL s'est dotée d'outils personnalisés pour la gestion des comptes abonnés, d'un plateau d'accueil téléphonique de 10 postes, et d'une nouvelle Agence en Ligne (https://monagence.eaudubassinrennais.fr/) pour l'information des usagers et la réalisation de démarches en ligne. L'accueil physique des usagers continue de se faire au siège de la SPL, 15 rue du Doyen Denis Leroy à Rennes.

Après un démarrage réussi, cette « nouvelle » direction de la SPL devra, dans les prochains mois, achever sa phase de construction et stabiliser son fonctionnement en perspective des évolutions territoriales à venir d'ici 2020.

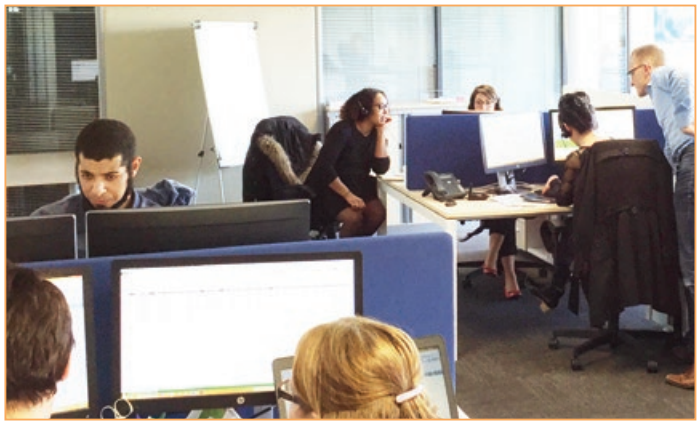

La nouvelle équipe de chargés de Relation Usagers

En bref...

- Avril 2017 : 1 200 abonnés particuliers et 700 professionnels ont été interrogés par téléphone pour une enquête sur la connaissance, la satisfaction et les attentes des abonnés des services d'eau et d'assainissement, menée avec Rennes Métropole.

- Carton plein pour la conférence du 16 mai : « Perturbateurs endocriniens et eau potable : que sait-on ? ». Un premier événement co-organisé avec les associations de l'Assemblée Citoyenne de l'Eau (ACEAu), réussi.

- Dans le cadre du programme Jardiner au naturel, une collecte de produits phytosanitaires a été organisée fin mars devant la jardinerie Maison Point Vert à la Selle-en-Luitré. Environ 150 produits ont été déposés par 25 personnes pour un total de plus de 150 kg.

La sectorisation des réseaux : un enjeu majeur pour améliorer le rendement des réseaux d'eau potable

La période de sécheresse actuelle confirme la nécessité d'améliorer le rendement des réseaux de distribution en luttant activement contre les fuites sur les canalisations.

Depuis 2016, la Collectivité Eau du Bassin a placé cet objectif au cœur de ses priorités en programmant l'installation de compteurs de sectorisation qui permettront de découper le réseau en zones homogènes pour suivre quotidiennement l'évolution des volumes introduits. Une variation continue ou subite des volumes traduira la présence d'une fuite.

46 compteurs de sectorisation vont être installés sur les communes au Nord et au Sud de Rennes. Ces travaux, sous maitrise d'œuvre du Cabinet Bourgois, ont été attribués en avril 2017 aux groupements d'entreprises CISE TP Ouest-Jousse et SARC-Veolia. Ils ont débuté en mai 2017 pour une durée d'environ 8 mois. Le coût total de l'opération s'élève à 800 000 € HT subventionné par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne à 80 % pour les compteurs de sectorisation et à 60 % pour les stabilisateurs.

En communication permanente avec le système d'astreinte de l'exploitant du réseau, ces compteurs de nouvelle génération détectent rapidement une fuite ou une consommation d'eau anormale sur le réseau et envoient un signal à l'exploitant qui déclenche alors une intervention pour rechercher précisément la fuite et la réparer.

Coffret de télétransmission des relevés

Sécheresse 2017 : Eau du Bassin Rennais teste « en vrai » sa résilience face au changement climatique

Le déficit de pluie de près de 200 mm cet hiver a conduit la préfecture à prendre le 24 février 2017 un arrêté d'alerte sécheresse pour une durée de 9 mois.

La Collectivité a enclenché la gestion de ses ressources en mode sécheresse. Le but est de limiter tout risque de rupture d'approvisionnement en réduisant le prélèvement dans les nappes et en stockant de l'eau dans les barrages :

- le barrage de la Chèze est rempli par pompage dans le Meu, du Canut et réduction du débit,
- les prélèvements dans les rivières du Meu, du Couesnon et de la Rance sont augmentés tant que les débits le permettent tout en réduisant ceux dans les nappes souterraines afin de conserver le stock pour l'été.

Début mai, 4 500 000 m³ ont ainsi pu être préservés dans les stocks par rapport à un fonctionnement normal : c'est 55 jours d'autonomie supplémentaires pour l'automne prochain !
À partir de juillet 2017, un nouveau prélèvement va avoir lieu dans l'étang des Bougrières, ressource de secours. Cette ancienne gravière, d'une superficie d'une trentaine d'hectares et d'un volume d'eau d'environ 3,2 millions de m³, comporte depuis les années 90, une station de pompage permettant de refouler de l'eau brute vers la conduite d'adduction de la Chèze avant traitement à l'usine de Villejean.
Au-delà de cette gestion des ressources, chaque action visant à la réduction des besoins en eau doit être renforcée : recherche de fuites, communication envers les habitants par les communes… afin de pallier cette période de sécheresse.

Etang des Bougrières : une ressource supplémentaire dès juillet 2017

Eau en Saveurs : 15 communes s'unissent pour une eau de qualité dans leurs cantines scolaires

La Collectivité Eau du Bassin Rennais encourage l'évolution des modes de production agricole en valorisant les produits issus d'exploitations respectueuses de la ressource en eau.
La commande publique pour la restauration scolaire constitue un levier économique important. Une 1ère expérimentation avec la Ville de Rennes a démarré en 2015 par l'attribution d'un marché test.
Forte de cette expérience, Eau du Bassin Rennais a décidé d'élargir ce partenariat à un panel de communes de la région rennaise dans le cadre d'un groupement de commande.

Au total 15 communes ont rejoint ce groupement :

- 11 communes : Acigné, Betton, Bruz, La Chapelle-Thouarault, Le Rheu, L'Hermitage, Montgermont, Rennes, Saint-Gilles, Saint-Jacques-de-la-Lande, Orgères.
- 1 Syndicat Intercommunal de Restauration qui regroupe Chartres-de-Bretagne, Pont-Péan, Bourgbarré et Saint-Erblon.

Quels sont les objectifs ?

- Offrir des débouchés aux agriculteurs situés sur les aires d'alimentation de captage engagés dans une démarche de protection des ressources en eau,
- Répondre aux besoins en produits agricoles durables des cantines scolaires,

Signature de la convention de groupement de commande Eau en Saveurs le 27/04/2017 à Betton

- Participer à l'amélioration de la qualité de l'eau servie dans la restauration collective (20 000 enfants concernés).

Le 27 avril 2017, l'ensemble des partenaires ont signé la convention de groupement de commande Eau en Saveurs qui symbolise un partenariat fort et inédit pour une eau de qualité, qui prendra effet avant fin 2017.

Une délégation Eau du Bassin Rennais en Palestine

Yannick Nadesan, Président, et Fernand Étiemble, Vice-Président, accompagnés de techniciens de la Collectivité, de la SPL et de l'ONG HAMAP, ont mené une mission en Palestine du 4 au 8 février 2017. Réalisée dans le cadre de la coopération décentralisée avec la Ville de Beitunia, elle a permis de signer la convention triennale de partenariat dotée d'une aide de 200 000 €, dont 50% financés par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne. Son but est d'améliorer l'alimentation en eau des 40 000 habitants de cette ville située en banlieue de Ramallah.

Ce voyage en territoire palestinien a aussi permis de renforcer les liens entre les deux collectivités et d'apporter un message de paix et de solidarité auprès de la population de Beitunia : rencontre avec la presse, participation à une réunion publique avec les habitants…

Au-delà des échanges institutionnels, le déplacement a été l'occasion de travailler avec le bureau d'études local chargé de diagnostiquer le réseau, et d'échanger avec les équipes de la régie de l'eau de Beitunia sur leurs besoins en formation et en matériels. La démarche menée est comparable à ce qui est réalisé actuellement sur le Bassin Rennais pour réduire les fuites sur réseau... sauf que là-bas, du fait des restrictions de fourniture d'eau par la compagnie nationale de l'eau de l'État d'Israël, liées au conflit israélo-palestinien, les volumes disponibles sont insuffisants pour répondre aux besoins. Un temps de rencontre avec le Ministre de l'eau de la Palestine et le consulat de France à Jérusalem a aussi permis à la délégation de mieux comprendre la situation politique et les enjeux relatifs à l'eau dans la région.

Les équipes de la commune et d'Eau du Bassin Rennais sur les toits de Beitunia, près des réservoirs individuels d'eau utilisés pour faire face aux coupures

Rédaction : Collectivité Eau du Bassin Rennais
Directeur de publication : Yannick Nadesan
Photos : CEBR
Conception : PHL Communication 02 23 35 11 10
Impression : Tirex
Imprimé sur papier recyclé

Tél. : 02 23 62 11 35
contact@ebr-collectivite.fr
www.eaudubassinrennais.fr

EAU DU BASSIN RENNAIS
COLLECTIVITÉ